

<https://eu.circonscription.ac-normandie.fr/?Charte-d-usage-des-TICE>



Charte d'usage des TICE

- Pédagogie - Numérique - Le Numérique - Numérique et Sécurité -



Date de mise en ligne : mardi 1er septembre 2015

Copyright © Circonscription de Eu - Tous droits réservés

Sommaire

- [Pour les adultes de l'école](#)
- [Pour les élèves](#)

Proposer une charte d'usage des TIC annexée au règlement intérieur est une obligation pour les établissements scolaires. Ils peuvent désormais créer ou modifier très facilement leur charte grâce à une nouvelle application informatique.

Pour les adultes de l'école

Une application pour générer une charte d'usage

Objectifs

En quelques minutes et en répondant à une dizaine de questions, vous pourrez élaborer ou réviser votre charte d'usage des TIC grâce à une nouvelle application informatique.

Cette application répond aux objectifs suivants :

- créer très rapidement une charte d'usage des TIC sans connaissance préalable des textes de référence en la matière ;
- générer une charte adaptée aux usages mis en place dans l'établissement ;
- faire évoluer les textes générés par l'application en fonction des évolutions de la législation ou de la mise en place de nouveaux usages dans l'établissement.

L'application est accessible via TicEtab dans le portail des métiers, numérique éducatif, Générateur de chartes d'usage des TIC dans le menu de droite (accès avec vos identifiants et mot de passe personnels)

Pour les élèves

Vous trouverez quelques exemples de chartes plus simples et lisibles à destination de vos élèves à adapter selon le contexte de votre école.